

# Les entreprises de proximité face à la crise sanitaire

24 septembre 2020

# Situation d'avant-crise : des indicateurs d'activité en hausse

- 2017/19 : de nombreux indicateurs en hausse (chiffre d'affaires, entreprises, emplois salariés & apprentis...)
- Pour les secteurs de l'artisanat (hors alimentation), les années 2017 à 2019 sont des années de sortie de crise ! (la crise de 2008 à 2016).

2 entreprises sur 3  
du secteur marchand

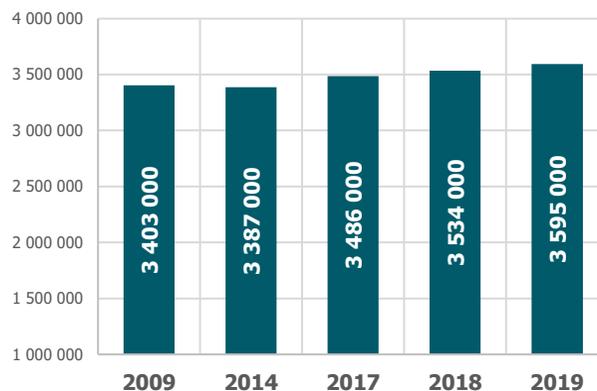
Nombre d'entreprises  
de proximité



Source : INSEE Dénombrement, stock au 1<sup>er</sup> janvier

1 salarié sur 5 du  
secteur marchand

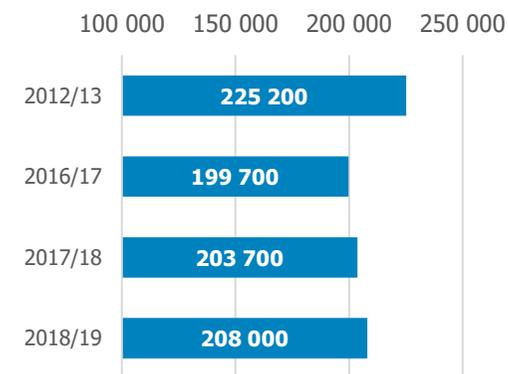
Salariés des entreprises  
de proximité



Source : ACOSS-URSSAF, emplois salariés au 31 décembre, hors apprentis et stagiaires

1 apprenti sur 2

Apprentis des entreprises  
de proximité



Source : MEN-MESR.DEPP, apprentis employés dans des entreprises de proximité par année scolaire

# 2017/2019 : la situation financière des entreprises s'est globalement améliorée

<10 salariés, tous secteurs, hors micros

## Une majorité de TPE sont dans une situation financière saine

- Des réserves financières en hausse (trésorerie moyenne de 43J)
- Un désendettement (et un meilleur accès au financement bancaire)

... *mais*

- des marges et des investissements en baisse
- Plus la taille de l'entreprise augmente, meilleure est sa santé économique !

## 15 à 20% de TPE déjà en difficulté financière avant la crise sanitaire

- 1/4 des TPE ont des fonds propres nuls ou négatifs
- 1/4 des TPE ont une trésorerie < 15J
- 15% des TPE sont en difficulté financière (absence de fonds propres + trésorerie < 5000 euros)

Sources :

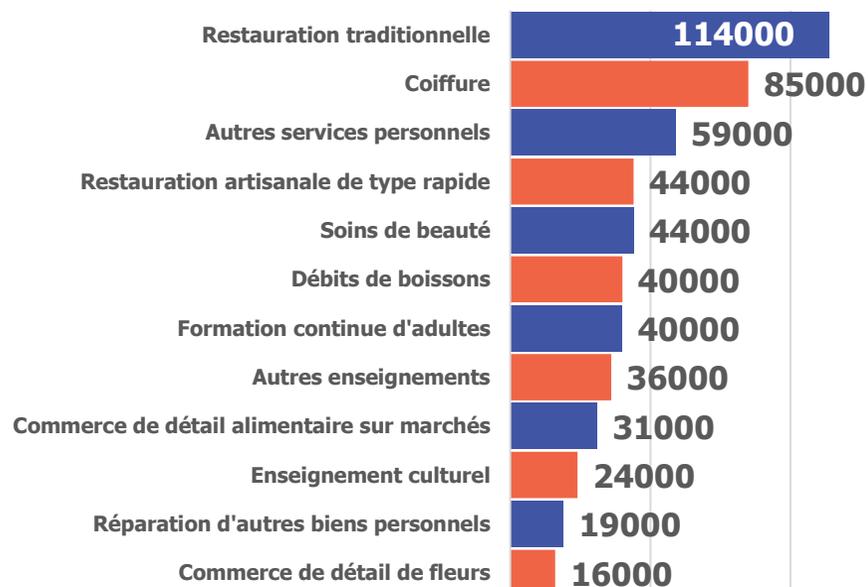
Observatoire du Financement – Le financement des TPE-PME – décembre 2019

FGCA Atometrics – Les petites entreprises françaises sont-elles prêtes à affronter la crise du Covid-19 ? – avril 2020

# Mars/avril/mai 2020 : des entreprises à l'arrêt & une crise inédite

Environ la moitié des entreprises de proximité ont dû stopper leur activité, de façon ± longue :

## 594 000 entreprises fermées par décision administrative



...

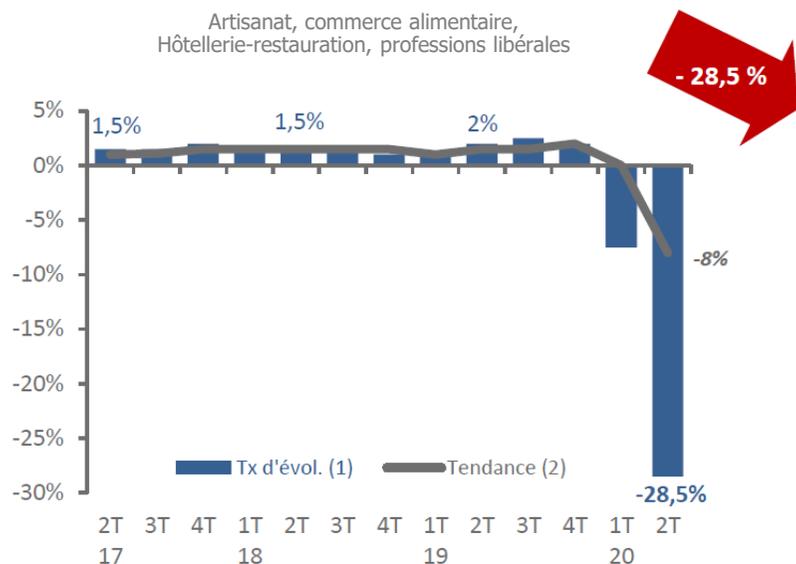
## Autres cas de fermetures :

- manque de clientèle (activité BtB)
- gel de chantiers (80% des artisans du BTP à l'arrêt en mars) ou de commandes –entreprises artisanales de sous-traitance industrielle)
- difficultés d'approvisionnement
- indisponibilité de matériel de protection
- décisions des ordres professionnels (chirurgiens-dentistes, kinésithérapeutes, podologues...)

# Une baisse du chiffre d'affaires historique

**Le chiffre d'affaires en recul de 28% au second trimestre 2020**

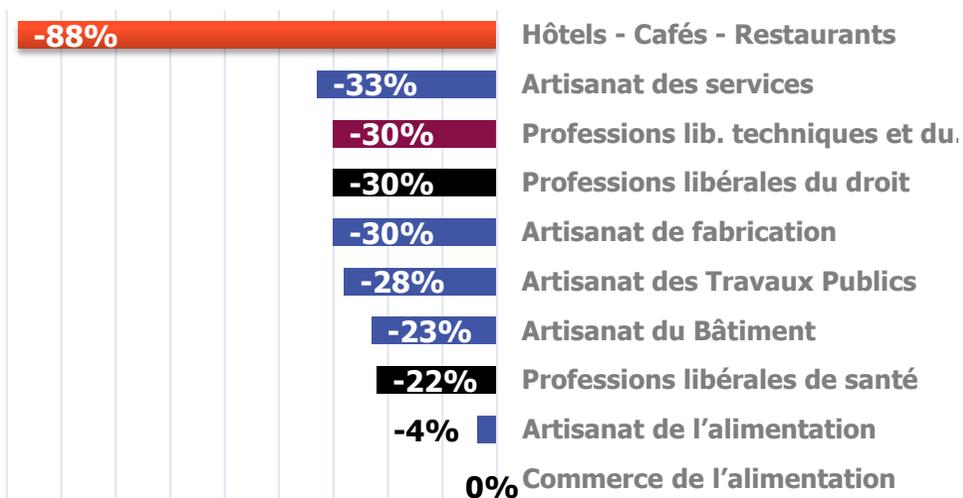
par rapport au même trimestre de l'année précédente



Source : enquête U2P – Xerfi I+C – Août 2020

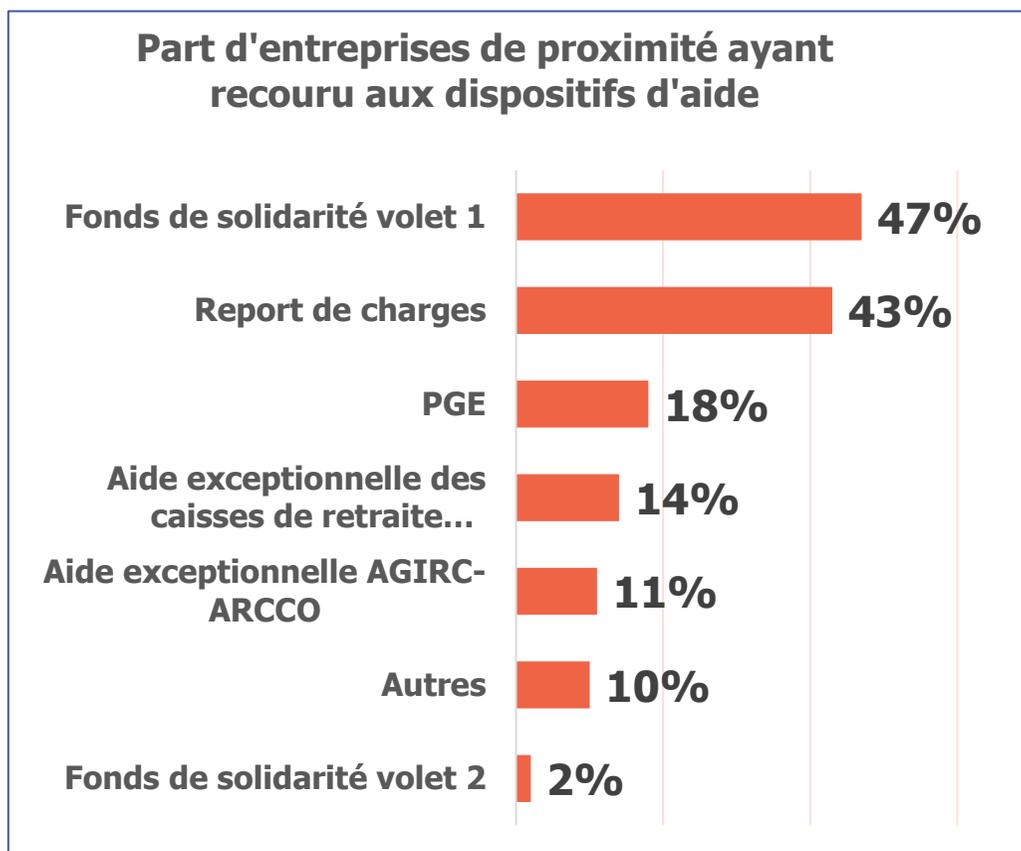
**Tous les secteurs sont durement touchés, sauf l'artisanat et le commerce de l'alimentation**

Evolution du chiffre d'affaires au 2e trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente



Source : enquête U2P – Xerfi I+C – Août 2020

# Au 2e trimestre, 55% des entreprises de proximité ont sollicité au moins un dispositif d'aide



Selon l'enquête de conjoncture U2P-Xerfi I+C, le taux de mobilisation des aides d'urgence a varié selon les secteurs :

- 92% pour les hôtels-restaurants
- 19% pour les entreprises artisanales de l'alimentation.

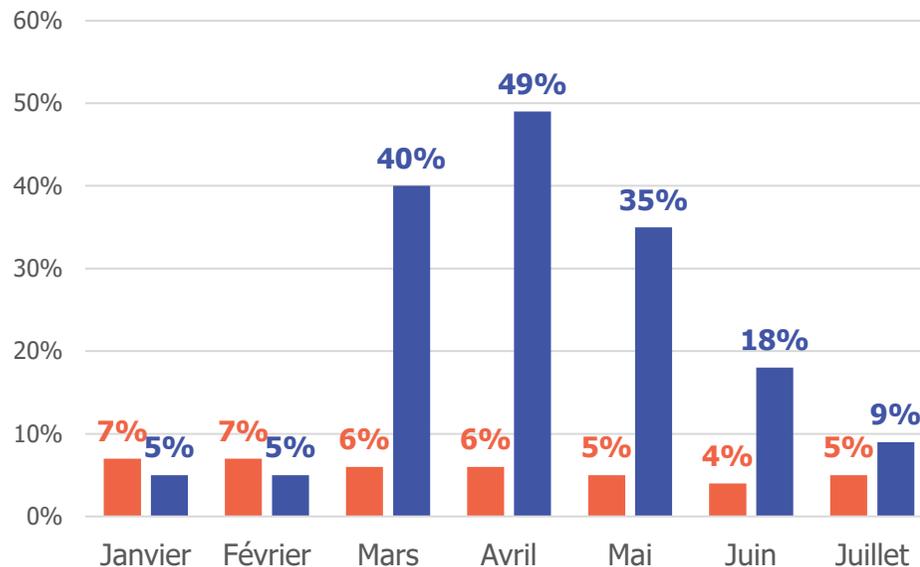
Destiné exclusivement aux entreprises de moins de 10 salariés, le Fonds de solidarité (volet 1) a été le principal dispositif mobilisé.

Source : enquête U2P – Xerfi I+C – Août 2020

# Des reports de charges sociales plus fortement mobilisés dans les entreprises de proximité que dans l'ensemble des PME de plus de 10 salariés

## Evolution du taux d'impayés des charges sociales à fin de mois (secteurs de proximité)

■ 2019 ■ 2020

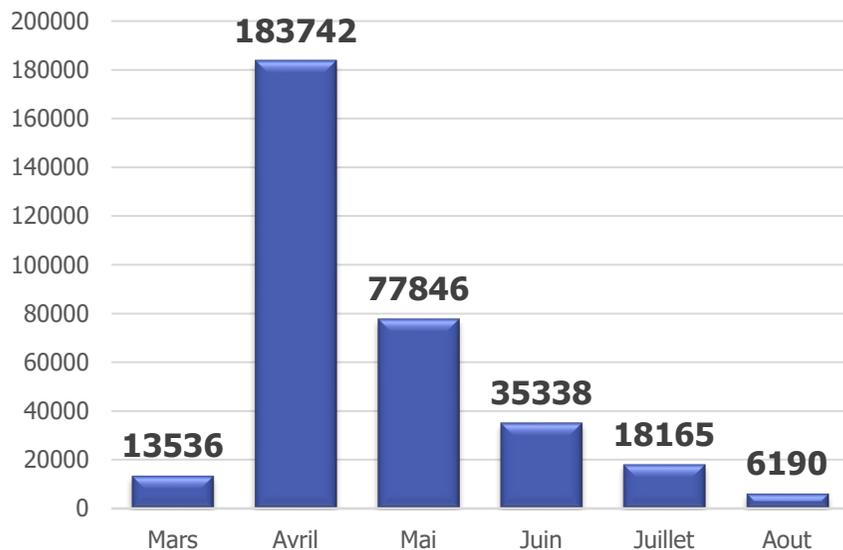


- En avril, 49% du montant des cotisations sociales a fait l'objet d'un report dans les entreprises de proximité (contre 35% en moyenne dans les PME de plus de 10 salariés).
- Ce taux de report a atteint 80% dans les hôtels-restaurants au plus fort de la crise.
- La situation se régularise avec la fin du confinement et la reprise de l'activité.

Source ACROSS-URSSAF 

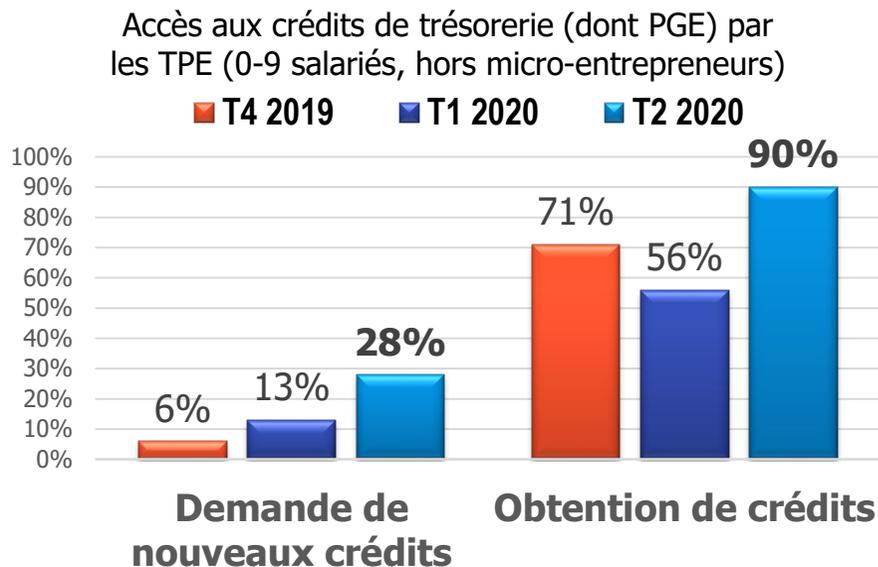
# Un accès facilité aux crédits de trésorerie

**335 000 PGE mobilisés par les entreprises de proximité**  
(soit 58% du total des dossiers et 25% du montant attribué)



Source **bpi**france

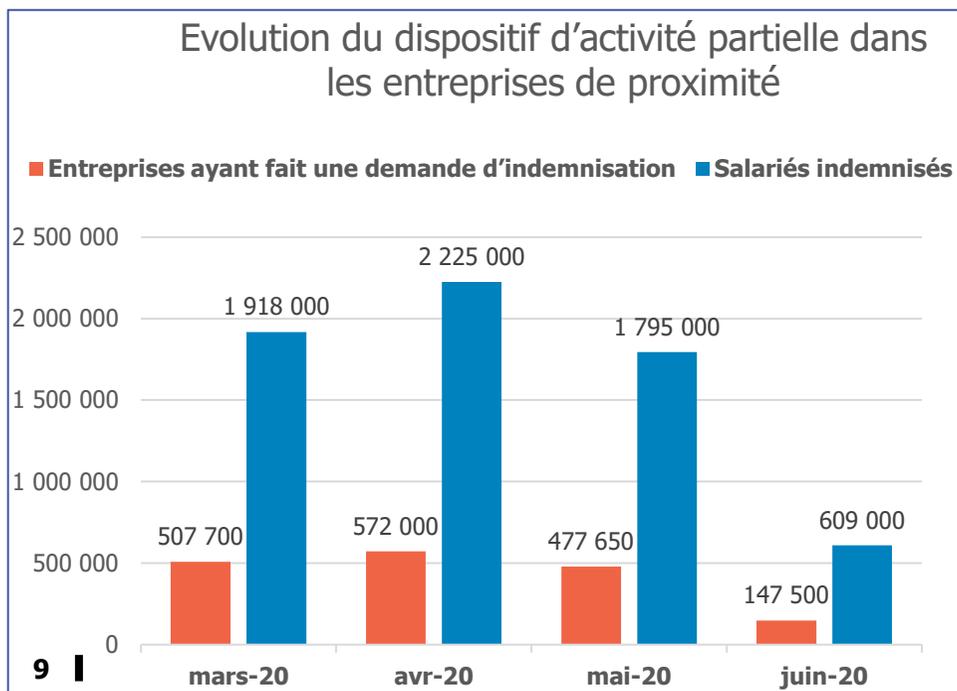
**Fait historique, grâce à la garantie de l'Etat, il a été plus facile d'obtenir un prêt de trésorerie qu'un prêt d'investissement !**



Source Banque de France

# Emplois salariés : un recours massif au dispositif d'activité partielle

- Au plus fort de la crise (avril), 572 000 entreprises ont fait une demande d'indemnisation pour leurs salariés en activité partielle, soit 65% des établissements employeurs des secteurs de proximité.
- plus de 2 millions de salariés ont été indemnisés, soit 62% au plus haut de la crise, en avril 2020. Sur ces 2 millions de salariés, un tiers environ étaient employés dans les entreprises concernées par la fermeture administrative.



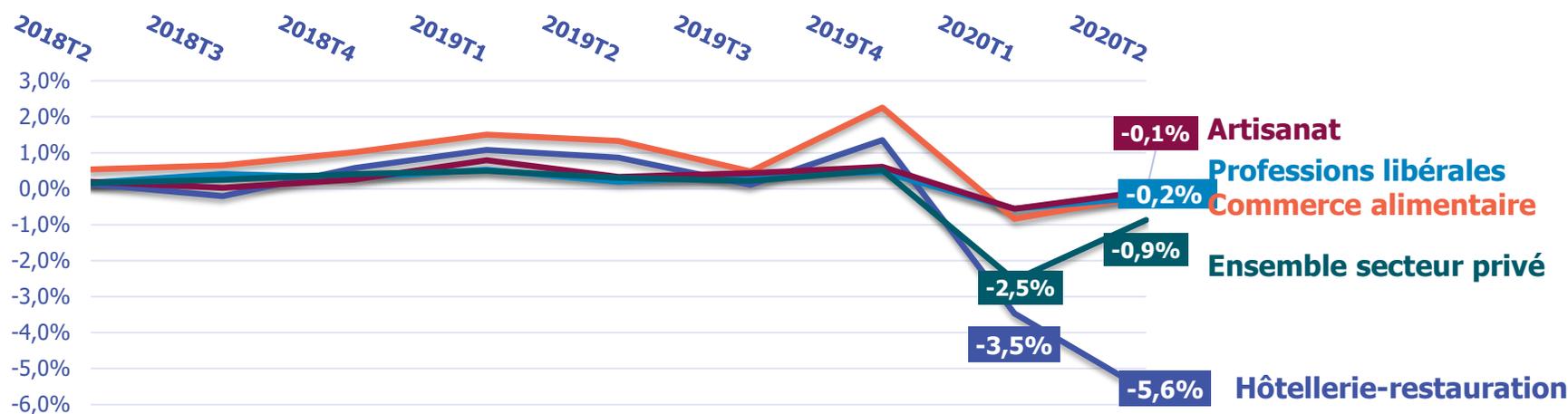
## Part des salariés des secteurs de proximité pris en charge par le dispositif d'activité partielle

	avr-20	juin-20
<b>Ensemble proximité</b>	<b>62%</b>	<b>17%</b>
Artisanat du BTP	71%	7%
Artisanat et commerce de l'alimentation	48%	14%
Hôtellerie restauration	88%	47%
Artisanat de fabrication	62%	15%
Artisanat des services	76%	11%
Professions libérales du droit	62%	15%
Professions libérales de santé	36%	4%
Professions libérales techniques et du cadre de vie	39%	12%

# ... et des emplois préservés au second trimestre sauf dans l'hôtellerie-restauration

- En matière d'emplois salariés, le bilan du second trimestre confirme l'efficacité du dispositif d'activité partielle, sauf pour le secteur de l'hôtellerie-restauration dont l'effectif baisse fortement (-5,6%) pour le second trimestre consécutif. En deux trimestres, les entreprises de moins de 20 salariés de ce secteur ont perdu environ 44.000 emplois salariés (essentiellement des CDD).
- Globalement, et mis à part le secteur de l'hôtellerie-restauration, on constate que la baisse des emplois a été plus importante durant le 1<sup>er</sup> trimestre

Evolution trimestrielle des emplois salariés  
dans les établissements <20 salariés



# En conclusion

- La crise est inédite par son caractère immédiat et son ampleur massive (environ la moitié des entreprises et les deux tiers des salariés ont été touchés durant le 2<sup>e</sup> trimestre).
- La baisse du chiffre d'affaires a atteint un niveau historique, mais le rebond s'observe à travers la baisse de mobilisation du dispositif d'activité partielle dès juin et juillet.
- Face à la baisse d'activité, les risques de sinistralité ont été évités (sans doute parfois retardés) par un recours massif aux dispositifs d'urgence et aux prêts de trésorerie, de façon inédite s'agissant de petites entreprises (il aura fallu cette crise pour que les petites entreprises aient enfin un accès facilité aux prêts de trésorerie !).
- Le chômage partiel a été utilisé par les 2/3 des entreprises employeuses, limitant également l'impact sur l'emploi. Au 2<sup>e</sup> trimestre, le recul des emplois salariés est ainsi limité et inférieur à la baisse observée au 1<sup>er</sup> trimestre, sauf dans l'hôtellerie-restauration.
- Fin juillet, on n'observe pas encore de hausse des fermetures d'entreprises, même s'il est probable qu'il sera difficile de surmonter cette crise pour les entreprises déjà fragiles et en difficulté financière en début d'année. En revanche, le nombre d'entreprises créées est en baisse comparativement à 2018 et 2019 (à l'exception des entreprises du BTP et des professions libérales techniques et du cadre de vie).



53 rue Ampère  
75017 Paris  
01 47 63 31 31  
u2p@u2p-france.fr  
u2p-france.fr



**Contact :**  
Catherine Elie,  
Directrice des Etudes  
c.elie@infometiers.org

**Merci de votre attention.**

